



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 4 juillet 2022**

DÉLIBÉRATION N° 2022-09

Nombre de membres en exercice : 15 Présents : 12 Pouvoirs : 01 Pour : 13 Contre : 00 Abstention(s) : 00

Le quatre juillet deux mil vingt deux à dix neuf heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de TINCQUES, sous la présidence de Monsieur Jacques THELLIER, maire, par suite de convocation en date du vingt neuf juin deux mil vingt deux, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : MM. André BOUCHIND'HOMME, Alain CITERNE, Maryse DELASSUS, Antoine DELION, Françoise DÉTOURNÉ, Philippe DUBAR, Gérard FLEURBAEY, Cyrille GOUILLARD, Daniel MIVELLE, Bruno POULAIN, Jacques THELLIER et Didier VAILLANT.

Absents : MM. Vincent DELION, Florence DÉTOURNÉ et Laëtitia DUBOIS (pouvoir à Françoise DÉTOURNÉ)

Madame Françoise DÉTOURNÉ est élue secrétaire de séance.

Délibération modificative du budget prévisionnel 2022

La séance ouverte, Monsieur le maire précise que certaines autorisations budgétaires s'avèrent insuffisantes et qu'il y aurait lieu de procéder aux virements de crédits ci-après :

Sens et section / Article	Libellé	Augmentation des crédits	Diminution des crédits
DI / 2151- 389	Travaux de voirie et de trottoirs	28 000,00 €	
DI / 2313 - 397	Bâtiments communaux		28 000,00 €
DF / 6411	Personnel titulaire	10 000,00 €	
DF / 615231	Voiries		7 000,00 €
DF / 615232	Réseaux		3 000,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération :

- Accepte à l'unanimité des membres présents les virements de crédits ci-dessus détaillés.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que susdits.

Signatures des membres présents.

Le Maire